



Multilatérale relative à l'ouverture des nouveaux QLCO

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

Le mardi 07 juillet 2026, le SPS-CEA a été convié à une multilatérale relative à l'ouverture des nouveaux QLCO (Quartiers de Lutte Contre la Criminalité Organisée).

Prime QLCO : L'État renie sa parole, le SPS refuse une sécurité à géométrie variable !

Alors que l'arrêté du 30 juillet 2025 prévoyait une reconnaissance légitime de 166 € bruts mensuels pour l'ensemble des personnels des structures abritant ces quartiers, la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire (DGAP) a acté un recul inacceptable, elle a choisi de trahir ses propres engagements.

Pour les ouvertures prochaines de Réau, Valence et Aix-en-Provence, la DGAP entend désormais restreindre l'octroi de cette prime aux seuls agents affectés de manière stricte à l'intérieur du QLCO. La dangerosité n'a pas de frontières administratives !

Le SPS a rappelé une réalité de terrain indiscutable : le risque sécuritaire lié à la criminalité organisée pèse sur l'intégralité d'un établissement, pas seulement sur une coursive. Les tentatives de corruption, les pressions extérieures, les risques de repérage ou de repréailles menacent chaque agent, du mirador aux coursives, des greffes aux services administratifs et techniques, de jour comme de nuit.

En maintenant le dispositif global à Condé-sur-Sarthe et Vendin-le-Vieil tout en l'interdisant ailleurs, l'administration crée :

- Une rupture d'égalité flagrante entre les établissements de notre territoire ;
- Une division stérile et dangereuse au sein des équipes, triant les agents exposés et les laissés-pour-compte, alors que la cohésion est notre première arme de sécurité ;
- Une logique comptable au détriment de la sécurité.

Le prétexte de gestion RH ou d'attractivité avancé par la DGAP ne trompe personne. Derrière les grands mots se cache un arbitrage budgétaire mesquin sur le dos de ceux qui garantissent la sécurité publique au quotidien.

Le SPS exige :

- L'application stricte et entière de l'engagement initial : la prime QLCO pour TOUS les personnels des établissements concernés ;
- L'abandon immédiat de cette doctrine d'exclusion restrictive ;
- Une véritable considération des risques transversaux majeurs qu'engendre l'accueil de ce profil de détenus sur une structure complète ;

Le SPS n'acceptera aucune reconnaissance au rabais ni aucune politique managériale de division. Nous resterons pleinement mobilisés aux côtés des agents pour faire respecter la parole de l'État et la dignité de nos fonctions.

Le 07 juillet 2026